

SEANCE DU 25 MARS 2022

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le VENDREDI 25 MARS 2022 à 19 h 00 Salle de la Mairie.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15, présents : 11, votants : 13

Présents :

- M. BERTRAND Jean Michel
- Mme PINAULT Joëlle
- Mme BOULERT Sophie
- Mme COSSIAUX Laurence
- M. TAMISIER Guy
- M. CATINAUD Gérard
- M. LEFEVRE Pascal
- M. DEBRAS Frédéric
- Mme BOULET Brigitte
- Mme OLIVEIRA da SILVA Jade
- M. THIOLIERE Franck

Absents représentés : M. MOREAU Jean-Pierre (procuration à M. CATINAUD Gérard)
M. GUILLARD Gérard Jacky (procuration à Mme PINAULT Joëlle)

Absent excusé : M. FRUGIER NOCART Vincent

Absente : Mme AIX Cécilia

=====
Mme PINAULT Joëlle a été élue secrétaire de séance.

=====
- Lecture de l'ordre du jour : approuvé par tous

- Approbation à l'unanimité du Compte-Rendu du Conseil du 04 février 2022

- Points traités par les élus :

- * **Remplacement Bruno Lavenir** : la personne désignée ne donne pas suite
- * **Remplacement secrétaire de mairie** : Rendez-vous avec les candidates lundi 28 mars 2022
- * **Château du Chambon** : les propriétaires remercient le Conseil pour le don effectué
- * **Jugement suite à arrosage fleurs** : la Commune est condamnée à 1500 € et le Maire à 200 €.
- * **Palombière montée dans la forêt communale** : cet équipement a été démonté mais les débris ont été laissé sur place. Rendez-vous à venir sur place.
- * **Travaux débroussaillage en cours.**
- * **Réunion scolaire RPI** : travaux, classe de mer, projet avec le SYDED
- * **Distribution containers pour les ordures ménagères** : vers la mi-avril
- * **Dossier Ukraine** : une famille est intéressée par l'accueil de personnes.
- * **Communalisation biens de sections** : délibération en principe acceptée.
- * **Dépenses énergétiques 2022** : très grosses dépenses à envisager.
- * **Dépôt main courante pour un chat** : mis en cause : le Maire + une élue.

- Vote Comptes de gestion 2021 :

** Approbation du compte de Gestion 2021 AEP :*

Il y a cohérence entre le compte administratif et le compte de gestion.
Ce compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

** Approbation du compte de Gestion 2021 Commune :*

Il y a cohérence entre le compte administratif et le compte de gestion.
Ce compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

M. BERTRAND Jean Michel, Maire quitte la séance

Mme COSSIAUX Laurence est nommée Présidente de la Séance

- Vote Compte Administratif budget AEP :

Le compte administratif 2021 est arrêté comme suit :

<u>Fonctionnement</u>	Dépenses	106 677.23 €	Recettes	118 578.33 €
	Déficit de fonctionnement		11 901.10 €	
<u>Investissement</u>	Dépenses	68 572.71 €	Recettes	57 437.88 €
	Déficit d'investissement		- 11 134.83 €	

Le Compte Administratif 2021 du budget AEP est voté par chapitre à l'unanimité.

- Vote Compte Administratif budget Commune :

Le compte administratif 2021 est arrêté comme suit :

<u>Fonctionnement</u>	Dépenses	679 214.26 €	Recettes	935 151.35 €
	Excédent de fonctionnement		255 937.09 €	
<u>Investissement</u>	Dépenses	313 935.98 €	Recettes	149 979.79 €
	Excédent d'investissement		163 956.19 €	

Le Compte Administratif 2021 du budget Commune est voté par chapitre à l'unanimité.

M. BERTRAND Jean Michel, Maire, reprend la présidence de la séance

- Classe de mer du 04 au 06 mai 2022 pour les classes de Bersac :

Participation communale : 75 €/enfant et adulte accompagnant
Prise en charge par Commune pour transport et séjour
Participation sera vue avec Ecole Laurière

- Convention fourrière SPA : 0.65 €/habitant.

- Création emploi permanent :

Suppression poste d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe
Création poste rédacteur

- Convention SEHV : autorisation à l'unanimité signature convention

- Elections présidentielles : tableau de tenue du bureau de vote à compléter

- Questions diverses :

** Projet éolien :* envoi d'une délibération pour relancer le projet

** Salle informatique école CM1 et CM2 :* revêtement sol à changer, subvention à demander

* *Groupement Forestier Bois des Echelles* : chèque 1230 € à encaisser

* *Prêt à taux bonifié* : 6000 € à demander

* *Forêt communale* : l'INRA ferait des plantations sur la parcelle 8 pour des essais suite au changement climatique. La prise en charge se ferait par l'INRA sauf pour l'entretien de cette parcelle.

Les études sont en cours.

* *Projet Natura 2000 La Chapelle – Le Coux* :

Mettre l'ensemble des plantations sans exploitation afin de connaître l'évolution sur 30 ans.

* Paiement facture repas (120 €) pour la formation sur les chemins ruraux en février 2022.

* Signature convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, et de harcèlement mis en place par le Centre de Gestion 87.

* *Logements ODHAC* : information sur caution pour emprunt en cours.

* *Subvention Ukraine* : versement d'une subvention auprès du fonds d'action extérieur des Collectivités Territoriales (FACECO) géré par le centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. La Com-com ELAN versera 4000 € de son côté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Vu par Nous, BERTRAND Jean Michel, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire
BERTRAND Jean Michel

